

## Les établissements de formation préparant aux diplômes d'État de travail social en Limousin - 2012

### INSTITUT D'ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

5 rue de la Cité  
87000 Limoges

\*\*\*

AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE - DEAVS  
CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE - DECESF  
INGÉNIERIE SOCIALE - DEIS  
TECHNICIEN D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE - DETISF



### INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION D'ÉDUCATEUR

Rue du Buisson  
87170 Isle

\*\*\*

AIDE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE - DEAMP  
ASSISTANT FAMILIAL - DEAF  
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL - DEASS  
CAFERUIS  
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS - DEEJE  
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ - DEES  
ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ - DEETS



### INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

25 rue Sismondi  
87000 Limoges

\*\*\*

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL - DEASS  
MÉDIATEUR FAMILIAL - DEMF



### LYCÉE SUZANNE VALADON

39 rue François Perrin  
87032 Limoges

\*\*\*

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE - DECESF



En Limousin, quatre établissements proposent les formations préparant aux treize diplômes d'État de travail social :

- ↳ Un diplôme de niveau I : ingénierie sociale
- ↳ Un diplôme de niveau II : médiateur familial
- ↳ Un certificat de niveau II : aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale
- ↳ Cinq diplômes de niveau III : conseiller en économie sociale et familiale, assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants et éducateur technique spécialisé
- ↳ Deux diplômes de niveau IV : technicien d'intervention sociale et familiale et moniteur éducateur
- ↳ Trois diplômes de niveau V : aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale et assistant familial

En 2012, ces 4 centres de formation ont accueilli 779 élèves, dont 347 nouveaux inscrits, 647 filles et 70 redoublants. La DRJSCS du Limousin a délivré 436 diplômes parmi lesquels 58 ont été obtenus par validation des acquis de l'expérience (VAE) totale et 14 par VAE partielle.

### Niveaux de formation\*

- niveau I : niveau bac + 5 et au-delà (master II et doctorat)
- niveau II : niveau bac + 3 (licence) et bac + 4 (master I)
- niveau III : niveau bac + 2 (BTS, Deug, DUT)
- niveau IV : niveau bac
- niveau V : niveau CAP, BEP, brevet des collèges

\*Nomenclature couramment utilisée dans les milieux de formation et d'enseignement

## Les formations préparant aux diplômes d'État de travail social en Limousin en 2012

Source : DRJSCS du Limousin – Enquête Écoles sociales 2012

TYPE DE FORMATION		NOMBRE DE CENTRES DE FORMATION	ÉTUDIANTS	DONT FILLES	DIPLOMES DÉLIVRÉS (hors VAE totale)	TAUX DE RÉUSSITE À L'ISSUE DE LA FORMATION
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP)		1	118	78 %	74	86 %
Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)		1	30	93 %	42	78 %
Diplôme d'État d'assistant familial (DEAF)		1	34	94 %	27	93 %
Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)		1	24	92 %	11	92 %
Diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME)		1	85	73 %	35	83 %
Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DECSF)		2	76	96 %	61	73 %
Diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS)		1	113	94 %	34	83 %
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES)		1	141	74 %	56	93 %
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)		1	94	99 %	20	71 %
Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS)		1	10	30 %	-	///
Diplôme d'État de médiateur familial (DEMF)		1	0	///	-	///
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)		1	54	59 %	14	67 %
Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)		1	0	///	4	100 %

### Diplôme d'État d'aide médico-psychologique

Cette formation proposée par l'IRFE à Isle a accueilli 118 élèves en 2012.

De niveau V et accessible sans minimum requis, cette formation de deux années peut se faire par voie initiale ou en cours d'emploi. Le DEAMP est accessible par VAE.

En 2012, 161 candidats ont passé les épreuves de sélection ; 106 ont été admis en formation.

Parmi les 89 diplômes délivrés, 15 sont acquis par VAE totale.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 74 %.

### Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale

Cette formation proposée par l'IESF à Limoges a accueilli 30 élèves en 2012.

De niveau V et accessible sans minimum requis, cette formation d'une année peut se faire par voie initiale ou en cours d'emploi. Le DEAVS est accessible par VAE.

En 2012, 52 candidats ont passé les épreuves de sélection, 35 ont été admis en formation.

Parmi les 63 diplômes délivrés, 14 ont été acquis à l'issue d'un parcours mixte, VAE et formation et 21 par VAE totale.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 78 %.

### Diplôme d'État d'assistant familial

Cette formation proposée par l'IRFE à Isle a accueilli 34 élèves en 2012.

De niveau V et accessible sans minimum requis, cette formation nécessite 18 à 24 mois d'études en alternance. Le DEAF est accessible par VAE.

En 2012, 28 diplômes ont été délivrés, dont un a été acquis en totalité par VAE.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 93 %.

### Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale

Cette formation proposée par l'IESF à Limoges a accueilli 24 élèves en 2012.

De niveau IV et accessible sans minimum requis, la formation de dix-huit mois peut se faire par voie initiale ou en cours d'emploi. Le DETISF est accessible par VAE.

En 2012, 25 candidats ont passé les épreuves de sélection, 17 ont été admis en formation.

Parmi les 12 diplômes délivrés, un a été acquis par VAE totale.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 92 %.

### Diplôme d'État de moniteur éducateur

Cette formation proposée par l'IRFE à Isle a accueilli 85 élèves en 2012.

De niveau IV et accessible sans minimum requis, cette formation de deux années peut se faire par voie initiale ou en cours d'emploi. Le DEME est accessible par VAE.

En 2012, 243 candidats ont passé les épreuves de sélection, 35 ont été admis en formation.

Parmi les 38 diplômes délivrés, 3 ont été acquis par VAE totale.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 83 %.

### Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale

Cette formation est proposée par l'IESF et le lycée Suzanne Valadon à Limoges qui ont accueilli 76 élèves en 2012.

Pour intégrer cette formation de niveau III, il faut être titulaire d'un BTS d'économie sociale et familiale ou d'un diplôme validant les compétences équivalentes et réussir les épreuves de sélection. La formation se fait par voie initiale et dure une année. Le DECESF est accessible par VAE.

En 2012, 61 diplômes ont été délivrés, dont 8 ont été obtenus à l'issue d'une formation du CNED.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 73 %.

### Diplôme d'État d'assistant de service social

Cette formation proposée par l'IRFSS de la Croix Rouge Française à Limoges a accueilli 113 élèves en 2012.

De niveau III, le baccalauréat est le minimum requis pour intégrer cette formation de trois années. À défaut, les candidats doivent réussir un examen de niveau organisé par la DRJSCS. Le DEASS est accessible par VAE.

En 2012, 143 candidats ont passé les épreuves de sélection, 62 ont été admis en formation.

La formation se fait par voie initiale. Parmi les 35 diplômes délivrés, un a été acquis en totalité par VAE.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 83 %.

### Diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Cette formation proposée par l'IRFE à Isle a accueilli 141 élèves en 2012.

L'accès à cette formation est soumis à deux conditions :

➤ être titulaire soit du baccalauréat ou d'un examen d'entrée en université, soit d'un diplôme d'État de travail social ou paramédical validant une formation professionnelle de 2 ans, soit du certificat d'aptitude aux fonctions d'AMP et avoir exercé 5 ans dans l'emploi correspondant. À défaut, les candidats doivent réussir un examen de niveau organisé par la DRJSCS.

➤ réussir les épreuves de sélection.

Cette formation de niveau III peut se faire par la voie initiale ou en cours d'emploi, sa durée est de trois années. Le DEES est accessible par VAE.

En 2012, 297 candidats ont passé les épreuves de sélection, 46 ont été admis en formation.

Parmi les 68 diplômes délivrés, 12 ont été acquis par VAE totale.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 93 %.

### Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

Cette formation proposée par l'IRFE à Isle a accueilli 94 élèves en 2012.

De niveau III, le baccalauréat est le minimum requis pour intégrer cette formation de trois années. À défaut, les candidats doivent réussir un examen de niveau organisé par la DRJSCS. Le DEASS est accessible par VAE.

Cette formation se fait par voie initiale. Le DEEJE est accessible par VAE.

En 2012, 298 candidats ont passé les épreuves de sélection, 27 ont été admis en formation.

Parmi les 21 diplômes délivrés, un a été acquis en totalité par VAE.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 71 %.

### Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

Cette formation proposée par l'IRFE à Isle a accueilli 10 étudiants en 2012.

L'accès à cette formation est soumis à deux conditions :

➤ être titulaire soit d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique de niveau IV, soit d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique de niveau V, pouvoir attester de trois ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.

➤ réussir les épreuves de sélection.

Cette formation de niveau III peut se faire par la voie initiale ou en cours d'emploi. Trois années d'études sont nécessaires pour obtenir le DEETS, accessible également par la VAE.

En 2012, 4 candidats ont passé les épreuves de sélection, 3 ont été admis en formation.

Aucun examen n'a été organisé en 2012, seul un diplôme a été délivré à l'issue d'une VAE totale.

### Diplôme d'État de médiateur familial

Cette formation est proposée par l'IRFSS de la Croix Rouge Française à Limoges.

L'accès à cette formation est soumis à deux conditions :

➤ être titulaire au minimum soit :

☞ d'un diplôme de travail social, sanitaire ou paramédical de niveau III,

↵ d'un diplôme national de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques,

↵ d'un diplôme national de niveau III et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

➤ réussir les épreuves de sélection.

La durée de cette formation de niveau II est de deux ans, elle peut se faire par voie initiale ou en cours d'emploi. Le DEMF est accessible par VAE.

En 2012, aucune session de formation n'a été organisée. Aucun diplôme n'a été délivré.

### Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Cette formation, proposée par l'IRFE à Isle, a accueilli 54 étudiants en 2012.

L'accès à cette formation est soumis à deux conditions :

➤ être titulaire au minimum soit :

↵ d'un diplôme de travail social de niveau III

↵ d'un diplôme homologué ou inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles de niveau II

↵ d'un diplôme d'auxiliaire médical de niveau III et justifier de 2 ans d'expérience professionnelle

↵ d'un diplôme correspondant à 2 ans d'études supérieures et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale ou dans une fonction d'encadrement

↵ d'un diplôme de niveau IV du travail social et justifier de 4 ans d'expérience dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux

➤ réussir les épreuves de sélection.

La durée de cette formation de niveau II est de deux ans, elle peut se faire par la voie initiale ou en cours d'emploi. Le CAFERUIS est accessible par VAE.

En 2012, 29 candidats ont passé les épreuves de sélection ; 21 ont été admis en formation.

Parmi les 16 certificats d'aptitude délivrés, deux ont été acquis en totalité par VAE.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 67 %.

### Diplôme d'État d'ingénierie sociale

Cette formation est proposée par l'IESF à Limoges, en partenariat avec l'Université (maîtrise AES). Aucun nouvel étudiant n'a été accueilli dans l'établissement en 2012.

L'accès à cette formation est soumis à deux conditions :

➤ être titulaire au minimum soit :

↵ d'un diplôme de niveau I ou II de travail social (DEMF, CAFDES, CAFERUIS)

↵ d'un diplôme de niveau III (DEASS, DEES, DEEJE, DEETS, DCEFS, DEFA) et justifier de 3 ans d'expérience dans le domaine de l'intervention sociale

↵ d'un diplôme de niveau III relevant du code de la santé et justifier de 5 ans d'expérience dans le domaine de l'intervention sociale

↵ d'un diplôme de niveau II et justifier de 3 ans d'expérience dans le domaine de l'intervention sociale

↵ appartenir au corps des directeurs ou éducateurs de la PJJ, au corps des directeurs, chefs de service ou conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de 3 ans d'expérience dans l'intervention sociale

➤ réussir les épreuves de sélection.

La durée de cette formation de niveau II est de trois ans, elle peut se faire par la voie initiale ou en cours d'emploi. Le DEIS est accessible par VAE.

En 2012, il n'y a pas eu d'épreuve de sélection. 4 diplômes ont été délivrés.

Le taux de réussite à l'issue de la formation est de 100 %.

Grille interministérielle des niveaux d'homologation (extrait de la circulaire DGAS du 5 mars 2009)

**Niveau I** : En plus d'une connaissance affirmée des fondements scientifiques d'une activité professionnelle, une qualification de niveau I nécessite la maîtrise de processus de conception, de recherche ou d'expertise.

**Niveau II** : A ce niveau, l'exercice d'une activité professionnelle salariée ou indépendante implique la maîtrise des fondements scientifiques de la profession, conduisant généralement à l'autonomie dans l'exercice de l'activité.

**Niveau III** : La qualification de niveau III correspond à des connaissances et des capacités de niveau supérieur sans toutefois comporter la maîtrise des fondements scientifiques des domaines concernés. Les capacités et connaissances requises permettent d'assurer de façon autonome ou indépendante des responsabilités de conception et/ou d'encadrement et/ou de gestion.

**Niveau IV** : Une qualification de niveau IV implique davantage de connaissances théoriques que le niveau V. Cette activité concerne principalement un travail technique qui peut-être exécuté de façon autonome dans les limites techniques afférentes.

**Niveau V** : Ce niveau correspond à une qualification complète pour l'exercice d'une activité bien déterminée avec la capacité d'utiliser les instruments et les techniques qui s'y rapportent. Cette activité concerne principalement une activité d'exécution qui peut-être autonome dans les limites techniques afférentes.

*Afin de connaître l'évolution des formations aux professions de l'action sociale, une enquête est effectuée chaque année auprès des centres de formation en travail social à la demande de la direction générale de la Cohésion sociale et du ministère de l'Éducation nationale. Cette étude s'appuie sur le résultat de cette enquête.*

Directeur de la publication : Pierre Sozeau

Rédactrice en chef : Brigitte Guiraud

Analyse : Arlette Martin

DRJSCS du Limousin  
Service observation, études et évaluation  
CS 73707 - 24 rue Donzelot  
87037 Limoges cedex  
[www.limousin.drjscs.gouv.fr](http://www.limousin.drjscs.gouv.fr)

ISSN 2108-3088

Dépôt légal :

Mai 2013